



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte et prévention

Question écrite n° 117530

Texte de la question

Mme Anne-Marie Comparini attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la lutte contre la consommation de drogues lors des rave-parties. Malgré les engagements des organisateurs, chaque rave-party, même autorisée et encadrée par le ministère de l'intérieur, demeure un lieu où la consommation de drogues dures est très forte. Que ce soit lors du Tecknival d'Angoulême ou lors des soirées qui ont eu lieu à Vannes et Bourges l'année dernière, des saisies impressionnantes ont eu lieu. Les gendarmes ont pu saisir en septembre 2006 de nombreuses armes blanches, 2 400 cachets d'ecstasy, 1,2 kilogrammes de résine de cannabis, de la cocaïne. Elle désire donc savoir ce qu'il compte faire pour renforcer les contrôles afin d'assurer la sécurité des personnes participantes.

Données clés

Auteur : [Mme Anne-Marie Comparini](#)

Circonscription : Rhône (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117530

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1198